



## BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

Responsable de la rubrique : Francisco Muñoz-Pérez  
Avec le concours de Karin Sohler du service des éditions de l'Ined

Dossier coordonné par Stéphanie Condon et l'unité UR4 « Genre, sexualité, inégalités »

- BESSIÈRE C., GOLLAC S.** *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*  
• Analysé par Mathieu Trachman ..... 424
- MARUANI M. (dir.)** *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*  
• Analysé par Stéphanie Condon ..... 426
- SCOTT J. W.** *Sex and secularism*  
• Analysé par Marion Maudet ..... 430
- TISSOT S.** *Gayfriendly. Acceptation et contrôle de l'homosexualité à Paris et à New York*  
• Analysé par Maialen Pagusco ..... 434
- BERGSTRÖM M., PASQUIER D. (dir.)** *Genre et internet. Sous les imaginaires, les usages ordinaires*  
• Analysé par Hélène Bretin ..... 437
- MEIDANI A., ALESSANDRIN A. (dir.)** *Parcours de santé. Parcours de genre*  
• Analysé par Christine Hamelin ..... 439
- KNIBIEHLER Y.** *Réformer les congés parentaux. Un choix décisif pour une société plus égalitaire*  
• Analysé par Sandrine Dauphin ..... 442
- VERGÈS F.** *Pour un féminisme décolonial*  
• Analysé par Alice Debauche ..... 445

BESSIÈRE Céline, GOLLAC Sibylle, 2020, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte, L'envers des faits, 336 p.

Les travaux de Thomas Piketty ont montré que les inégalités de richesse se situent aujourd'hui moins au niveau des revenus des individus qu'à celui du patrimoine. Mais s'ils permettent d'analyser les recompositions contemporaines des inégalités de classe, ils ne tiennent pas compte des rapports de genre. Qu'en est-il des inégalités de patrimoine entre femmes et hommes ? Partant de cette question, Céline Bessière et Sibylle Gollac n'ajoutent pas une simple variable aux analyses existantes du capital : elles reprennent et renouvellent les recherches féministes sur la famille, et identifient les pratiques qui favorisent l'accumulation masculine du capital dans un contexte de développement du travail féminin salarié. En montrant que c'est la famille qui produit les inégalités de richesse entre femmes et hommes, elles renouent avec l'analyse de l'économie politique du patriarcat, tracée dans les années soixante-dix par Christine Delphy, qui avait notamment établi le poids du travail domestique dans la reproduction de la force de travail. Alors que la sociologie du genre a produit de nombreuses recherches sur le travail féminin salarié, et que la sociologie de la famille s'est centrée sur l'analyse des liens affectifs et de leur encadrement politique, ce livre reprend le cadre de l'économie politique du patriarcat en intégrant les évolutions du capitalisme. La famille est ainsi abordée comme une institution économique dans laquelle circulent des biens dont la valeur et la possession dépendent des statuts de ses membres et de leurs liens.

Les données statistiques disponibles montrent la pertinence actuelle d'une telle perspective. Si l'enquête « Patrimoine » de l'Insee ne saisit pas précisément les inégalités entre hommes et femmes, notamment du fait des limites de la catégorie statistique « ménage », elle met cependant en évidence l'accroissement récent des inégalités patrimoniales entre femmes et hommes. Les auteures s'appuient également sur une base de données portant sur 4000 traitements judiciaires de séparations conjugales, constituée avec d'autres chercheuses. Ces données montrent comment ces séparations amplifient les inégalités économiques entre conjoints au détriment des femmes. Mais si les données statistiques attestent des inégalités, elles ne permettent pas d'en comprendre la production. Pour ce faire, les auteures analysent ce qu'elles nomment les arrangements économiques familiaux, c'est-à-dire les manières dont l'argent et les biens circulent dans la sphère familiale. Ces arrangements ont lieu lors d'un héritage consécutif à un décès, au moment de la transmission d'une entreprise familiale à l'un des enfants lors d'un divorce au cours duquel se négocient les biens du couple ou la pension alimentaire. Des monographies familiales, établies au cours de vingt années d'enquête, par des entretiens répétés avec les divers membres de la famille, mais aussi par la collecte d'écrits intimes, montrent comment les différences entre filles et fils, conjointe et conjoint s'établissent en pratique. Les arrangements économiques familiaux sont également saisis lorsqu'ils rencontrent le droit – dans les cabinets de notaires et d'avocats –, à partir d'ethnographies et d'entretiens auprès de ces professionnel-le-s.

L'ouvrage porte souvent sur des moments conflictuels, sans doute parce qu'ils impliquent un travail relationnel par lequel les individus qualifient et explicitent les liens entre les parents et leurs conséquences économiques. Ce processus facilite ainsi l'objectivation sociologique de ce qui autrement resterait le plus souvent dans le silence des pratiques – on retrouve ici l'influence de Viviana Zelizer. Ces moments montrent aussi comment des professionnel-le-s du droit interviennent dans la définition des liens familiaux, non seulement pour aider à la résolution des conflits ou, pour les plus fortunés, à l'optimisation fiscale, mais aussi pour reproduire les inégalités. Les auteures prolongent de cette manière l'analyse matérialiste de la famille par une sociologie de l'encadrement juridique et politique du privé.

L'ouvrage met ainsi en évidence une « domination masculine patrimoniale ». Outre ce résultat central, les auteures montrent également ce qu'on peut nommer l'inconscient patriarcal d'institutions supposées égalitaires. Les privilèges des fils dans les stratégies familiales de reproduction, ceux des pères dans les séparations conjugales ou encore les « comptabilisées inversées » dans la répartition des successions (où les biens sont répartis selon les statuts des individus et non selon leur valeur économique), ne sont pas l'effet de stratégies explicitement sexistes, mais la conséquence d'arrangements qui assignent femmes et hommes à des places et à des rôles différenciés. Les auteures montrent enfin comment les inégalités patrimoniales participent au creusement des inégalités de genre, mais aussi au maintien des inégalités de classe. Les familles présentent non seulement des différences de patrimoines, mais un rapport différent au droit qui disqualifie les familles les moins dotées, dont les affaires sont plus rapidement expédiées. Pour les femmes des classes populaires, la question n'est pas celle de la transmission d'un patrimoine, mais celle de la gestion quotidienne des contraintes budgétaires. Elles sont souvent rappelées à leur rôle de mère par les professionnel-le-s du droit.

En analysant les multiples manières dont sont limitées les possibilités d'accumulation des femmes, l'ouvrage explique comment les inégalités économiques de genre se situent non seulement au niveau du marché du travail et du travail domestique, mais aussi de la famille, et en particulier dans les différences d'investissements matériels et symboliques dont bénéficient les filles et les fils. Les auteures montrent finalement comment, outre le fonctionnement sexué de l'emploi et des tâches domestiques, la limitation des possibilités d'accumulation des femmes est une pièce essentielle des rapports sociaux de sexe.

Mathieu TRACHMAN

MARUANI Margaret (dir.), 2018, *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte, Recherches, 304 p.

Ce recueil de textes fait suite à plusieurs ouvrages qui ont jalonné l'histoire des travaux du groupe de recherche Marché du travail et genre (MAGE)<sup>(1)</sup>. Les ambitions de ce dernier recueil sont de souligner à la fois la continuité des travaux du groupe depuis sa création au CNRS en 1995 et les apports nouveaux à la perspective critique, cruciale dans les recherches féministes. À l'instar des historiennes du travail, comme le rappelle Michelle Perrot ici, les chercheuses et chercheurs du MAGE ont ouvert le regard de la sociologie du travail au « travail des femmes ». Leurs recherches ont montré l'importance de focaliser l'attention sur les femmes, non seulement pour démontrer les effets des inégalités qu'elles subissent mais aussi pour révéler leurs rôles de productrices, créatrices et actrices dans l'histoire des luttes pour l'égalité dans le monde du travail. Les thématiques de recherche du collectif du MAGE ont permis d'identifier ce que Nicky Le Feuvre décrit comme une « pléthore de mécanismes, plus ou moins subtils, plus ou moins durables, qui participent à la dé-légitimation de la place des femmes sur le marché du travail » (p. 269). Le travail comme concept central dans les études du genre semble avoir été remis en cause dans les années 2000, la réflexion sur le travail et l'emploi étant considérée comme « périmée, dépassée, hors sujet » (Maruani, p. 10). De même, les inégalités femme-homme ne seraient que « résiduelles », l'égalité étant « en bonne voie ». Mais, poursuit Margaret Maruani, « Il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité. C'est l'inégalité qui demeure l'évidence. Ses frontières sont mouvantes, certes, mais elles se déplacent plus qu'elles ne s'effacent ».

Pour ces raisons aussi, porter un regard critique sur les objets étudiés, les concepts, catégories et outils mobilisés devient nécessaire. Toutefois, les défis rencontrés dans l'élaboration des problématiques de recherche, la collecte de données et l'analyse sont de taille, tant les formes de l'emploi, les relations, les situations et les rôles au travail sont en transformation constante. Ces dernières années, le regard critique féministe a su mobiliser plus largement les concepts d'intersectionnalité et de postcolonialité, et proposé une lecture plus claire des processus à l'œuvre dans un marché du travail mondial caractérisé par la « féminisation, flexibilisation, fragmentation et financiarisation » (J. Rubery citée par N. Le Feuvre, p. 272). C'est ainsi que la figure de la femme migrante, racisée, travailleuse domestique est devenue l'objet de nombreuses études et est venue symboliser la précarisation du travail salarié, l'oppression plurielle et la frontière floue entre le travail de *care* rémunéré et gratuit.

Dans son introduction au recueil, Margaret Maruani signale l'attention particulière accordée à l'articulation de la problématique de genre et travail avec le cadre théorique de l'intersectionnalité. Pour la souligner, le recueil présente

(1) Notamment : *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail* (1998) ; *Femmes, genre, sociétés. L'état des savoirs* (2005) ; ouvrages dirigés par Margaret Maruani, et publiés aux Éditions de La Découverte.

en prologue la transcription de la conférence inaugurale donnée par la philosophe et féministe militante des droits civiques, Angela Davis, lors du colloque célébrant les 20 ans du MAGE en 2015. Ce prologue reprend le titre de son livre. *Women, Race, and Class* publié en 1981. Tout comme dans cet ouvrage, A. Davis adopte ici une perspective historique pour rappeler le rôle fondateur des actions militantes dans la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes au travail, puis dans l'intérêt porté par les études féministes à l'imbrication du genre avec les rapports de classe et de « race ».

L'ouvrage est structuré en trois parties, introduites chacune par un texte. Le format de l'ouvrage avec une suite de chapitres courts sur des études de cas et des problématiques diversifiées rend sa lecture agréable et stimulante. La première partie, « Inflexibles inégalités? », présentée par Danièle Meulders et Rachel Silvera, réunit sept chapitres qui rappellent la permanence des inégalités et s'interrogent sur la norme à partir de laquelle on les mesure. Les enjeux pour l'étude des inégalités sont politiques, et concernent aussi le droit et la statistique publique, questions explorées dans les différents chapitres. Thomas Amossé montre la persistance en France du grand écart entre les hommes et les femmes dans l'accès aux postes qualifiés et aux salaires plus élevés, en même temps que s'accroît le nombre de femmes confrontées au risque de précarité. Sophie Pochic analyse le cadrage élitiste de la « gestion de la diversité » (qui s'appuierait sur des réseaux de femmes cadres) et la rhétorique du « féminisme de marché », l'égalité homme-femme étant devenue un enjeu d'image et d'attractivité pour les entreprises. Marie-Thérèse Lanquetin démontre que, malgré des textes nationaux et internationaux garantissant l'égalité de droit en matière de travail et d'emploi, les inégalités de fait perdurent ; de plus, l'existence de ce cadrage législatif tendrait à les rendre moins visibles et donc moins faciles à dévoiler. Les quatre chapitres suivants explorent ces questions dans divers contextes nationaux. En croisant des enquêtes de terrain au Brésil, en France et au Japon, Helena Hirata démontre l'utilité de l'imbrication des rapports sociaux pour penser la complexité de l'organisation des activités du *care*, et comprendre les rapports de domination dans lesquels ces activités s'insèrent. À partir du contexte étatsunien, Laura Frader fournit un exemple de l'insuffisance d'une législation favorable à l'égalité professionnelle, lorsque les actrices et acteurs en capacité de le faire ne s'engagent pas dans son application. Bila Sorj analyse le renouvellement des thématiques dans le champ de recherches « genre et travail » au Brésil, tandis que Carlos Prieto montre comment en Espagne et dans d'autres pays européens un modèle familial plutôt « traditionnel » se maintient avec un faible partage des tâches familiales, y compris lorsque les mères travaillent.

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée « Nouveaux objets, nouvelles frontières » et introduite par Catherine Achin et Catherine Marry, rassemble sept études contrastées par leur objet, leur approche disciplinaire et leur contexte géographique. Cécile Guillaume et Gill Kirton montrent comment le genre construit des inégalités entre les femmes d'un même secteur du travail

(l'administration pénitentiaire en Grande-Bretagne) dans un contexte de politiques de restructuration et d'austérité qui impactent la vie de femmes salariées et usagères des services publics. Pour Iman Karzabi et Séverine Lemièrre, il est nécessaire de renforcer les politiques publiques d'accès des femmes à l'emploi, politiques qui devront tenir compte aussi bien des effets des violences subies depuis le jeune âge sur l'investissement scolaire et la recherche d'un emploi, que des violences subies au travail. Dans une approche longitudinale sur plusieurs générations d'ouvrières d'une usine de Shanghai, Tang Xiaojing revient sur les supposés bienfaits du Grand Bond en avant pour l'émancipation professionnelle et familiale des femmes. Ensuite Rebecca Rogers porte son regard d'historienne sur la formation de jeunes femmes dans l'Algérie coloniale aux travaux d'aiguille et décrit la manière dont cette formation a pu « mettre à mal les normes de genre » (p. 163), par son ouverture sur le travail rémunéré. Hyacinthe Ravet montre comment la focale s'est déplacée de l'étude des femmes au sein des univers artistiques vers l'analyse genrée aussi bien des métiers artistiques que des barrières d'entrée dans ces professions. Le chapitre d'Amélie Le Renard s'appuie sur des enquêtes réalisées par elle-même à Dubaï et à Riyad, qui montrent comment l'articulation de la nationalité avec les rapports de genre, classe et « race », éclaire l'analyse des processus produisant l'avantage structurel dans un monde globalisé. Audrey Lenoël et Ariane Pailhé décrivent les perspectives ouvertes par l'analyse de l'activité de « femmes restées au pays », c'est-à-dire les épouses de travailleurs émigrés, et expliquent les défis que cela implique pour la collecte de données adéquates.

La troisième partie du recueil, intitulée « Travail, genre et féminismes », réunit six écrits plutôt centrés sur les enjeux théoriques des recherches sur le travail et le genre. La présence du terme « féministes » dans le sous-titre de l'ouvrage, précisent Isabelle Clair et Jacqueline Laufer dans leur introduction, est le reflet d'un processus de légitimation dans le champ académique, du regard critique apporté par la perspective féministe. Il en va ainsi de la reconnaissance du « sérieux » des études de genre sur le travail, les migrations, les relations familiales, les violences... ainsi que des dimensions critique et réflexive de nombreux travaux comme ceux présentés ici.

S'appuyant sur ses propres recherches concernant le travail des femmes en milieu populaire, notamment les aides à domicile, Christelle Avril apporte une critique empirique de la « notion à succès » qu'est le *care*, tandis que Nathalie Lapeyre montre comment la naturalisation des « qualités » transformées en « compétences » qui orientent les femmes vers une série de fonctions support, et observe que la sexualisation du corps féminin constitue un plus grand frein pour les ouvrières et les techniciennes que pour les ingénieures ou les cadres. En adoptant une perspective intersectionnelle et postcoloniale, Kamala Marius aborde la question de l'*empowerment* des femmes par le travail en Inde du Sud, alors que Michel Lallement analyse les effets genrés de la révolution numérique sur le statut des femmes au travail et sur leur identité professionnelle. Danièle

Kergoat insiste sur la centralité du travail comme concept dans les études de genre, et sa qualité paradigmatique. Laure Bereni explique l'utilité de la catégorie « l'espace de la cause des femmes » pour affirmer une sociologie critique des mouvements féministes et souligner leur hétérogénéité.

Dans sa conclusion de l'ouvrage, Nicky Le Feuvre insiste sur la nécessité d'admettre l'ambivalence de « la valorisation de l'autonomie des femmes et de l'égalité des sexes qui émerge dans les sociétés de l'individualisme ». Il faut aussi accepter que pour mieux comprendre les manières dont les femmes sont aujourd'hui enjointes à s'affranchir des fondements normatifs du genre, on doit tenir compte des nouvelles lignes de clivage et de l'intersectionnalité dans « l'ordre mondial postfordiste » (p. 275). En effet, l'ouvrage fait état d'un vaste corpus de connaissances et des progrès théoriques, mais les contributions montrent aussi que beaucoup reste à faire et que le focus sur les femmes reste pertinent, comme le souligne Michelle Perrot dans l'épilogue : « la fragilité du travail féminin persiste » face, aussi bien, aux rigidités dans la domination hiérarchique et les formes de harcèlement, qu'aux écarts dans les salaires et le temps de travail, ou face aux transformations techniques et communicationnelles, autant de domaines que la recherche doit continuer à investir.

Stéphanie CONDON

SCOTT Joan Wallach, 2018, *Sex and secularism*, Princeton, Princeton University Press, XVI-240 p.<sup>(1)</sup>

Loin d'encourager l'égalité entre les sexes et les sexualités, la « laïcité » (*secularism*) vient au contraire instituer l'inégalité de genre. Elle agit en outre comme une rhétorique efficace pour affirmer la supériorité religieuse et raciale des pays occidentaux, dans le passé comme dans le présent. En opposition à la théorie développée par Samuel Huntington en 1993 d'un supposé « clash des civilisations » entre l'Occident chrétien et l'islam, Joan W. Scott vient apporter une réflexion fournie et richement documentée, à partir de nombreux travaux historiques sur les fondements inégalitaires et hiérarchisés du processus même de laïcité.

Difficile, en français, de rendre justice au terme « *secularism* » employé par l'auteure, traduit par le terme de « laïcité » dans la version française de l'ouvrage (Flammarion, 2018). Comme elle le précise dès l'introduction, se revendiquant d'une approche foucauldienne « généalogique » du concept, les termes « séculier » (qui « renvoie à ce qui est non religieux »)<sup>(2)</sup>, « sécularisation » (« le processus historique par lequel l'existence d'une autorité religieuse transcendante est remplacée par le savoir, qui ne peut prendre sa source que dans la raison humaine »)<sup>(3)</sup> et « sécularité » (« un mode d'être non religieux »)<sup>(4)</sup>, se superposent dans son analyse (p. 5). Le problème n'en est finalement pas un, puisque l'intérêt de l'ouvrage n'est pas de donner un contenu substantiel au concept de laïcité, mais au contraire d'en saisir les logiques discursives et leurs évolutions. Bien « qu'elle ne reflète pas la réalité qu'elle prétend décrire, l'histoire de la laïcité (de la sécularisation, de la sécularité) a une forte influence sur la manière dont ces réalités sont perçues »<sup>(5)</sup> (p. 9). Il s'agit d'une originalité forte de ce travail, qui le distingue de nombreux autres cherchant à interroger les fondements de la laïcité, ou encore le contenu et les limites du processus de sécularisation. Le concept de « laïcité » fonctionne ici comme un discours politique.

La généalogie du concept de laïcité a évolué fortement au cours des siècles derniers et se fonde sur différents jeux d'opposition. Il est, dans ses premiers usages, employé avec une connotation négative pour désigner les relations intra-mondaines. La logique s'inverse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au moment de la Révolution française, la laïcité fait alors positivement référence à l'État et ses représentants, la religion devenant son pendant négatif. Le XIX<sup>e</sup> siècle se caractérise par de nouvelles oppositions, entre les femmes et les hommes, la masculinité et la féminité (la sphère publique et politique est réservée aux hommes tandis que les femmes sont reléguées dans la sphère religieuse), mais aussi entre les nations

(1) Les citations sont traduites en français par l'auteure du compte rendu.

(2) *secular* – « referring to things non religious »

(3) *secularization* – « the historical process by which transcendent religious authority is replaced by knowledge than can only originate with reasoning humans »

(4) « *secularity* – a non religious state of being »

(5) « although it may not reflect the reality it claims to describe, the secularism story (*secularization, secularity*) does have an important influence on the way these realities are perceived »



civilisées (chrétiennes) et les nations jugées « primitives » en Afrique et dans les territoires ottomans. La deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle, marquée par la guerre froide, actualise au sein même du concept de laïcité l'idée d'une religion libre (chrétienne) contre la domination froide et liberticide de l'athéisme communiste. La période plus récente est le jeu d'une association directe de la part des pays occidentaux entre laïcité, démocratie et égalité de genre d'un côté, et religion, islam et inégalités des sexes de l'autre. « L'égalité des sexes est dépeinte en termes de différences entre les sociétés voilées (*covered*), et celles qui ne le sont pas (*uncovered*) »<sup>(6)</sup> (p. 14). Le concept vient ainsi asseoir la supériorité politique et morale de l'Ouest sur les autres pays, en particulier en terre d'islam.

Le premier chapitre, « *Women and religion* », revisite de nombreux travaux historiques, afin de montrer que l'association entre les femmes et la religion est un produit de la laïcité elle-même, et non la relique d'une pratique ancienne. La Révolution française de 1789 institue ainsi l'idée d'un homme raisonnable et raisonné, et d'une femme émotive, sous influence des clercs et des confesseurs. La division genrée du travail (les femmes sont garantes de la moralité des hommes, tout en leur étant économiquement et politiquement dépendantes) devient un marqueur de la « modernité » (p. 48). La même logique s'observe lors de la modernisation de l'Empire ottoman, en particulier autour de la transformation de la shari'a en un code civil standardisé et moderne. Ici encore, la laïcité et l'entreprise coloniale instaurent ou renforcent les inégalités de genre, qui seront parfois réinterprétées sous l'angle de la « tradition ».

Le second chapitre, « *Reproductive futurism* », insiste sur le rôle de la science dans la mise sous tutelle des femmes, en imposant le mariage hétérosexuel et la finalité reproductive comme une exigence de la nature. Le modèle occidental du mariage hétérosexuel, caractérisé par l'asymétrie entre les sexes, s'impose au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans les pays colonisés. La lutte contre toute sexualité non reproductive (masturbation, homosexualité) ou ses moyens (contraception, avortement) n'est ainsi pas le reliquat d'une doctrine religieuse. « Ces politiques consolident la vision d'une homogénéité nationale fondée sur des rapports de race et de classe »<sup>(7)</sup> (p. 81).

Les révolutions démocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle sont fréquemment vues comme la source ou le fondement de l'égalité entre les sexes dans les pays occidentaux. Le chapitre 3, « *Political emancipation* », remet en cause cette idée, puisque les révolutions ont plutôt eu tendance à renforcer la division entre sphère publique et sphère privée. Selon Joan W. Scott, le contrat civil deviendrait un contrat sexué et les femmes adhèreraient à leur propre subordination. De plus, le droit de vote n'a pas empêché la marginalisation des femmes dans le processus politique, y compris dans la période la plus récente. « L'extension du droit de vote aux femmes

---

(6) « *Gender equality is portrayed in terms of the difference between uncovered and covered societies* »

(7) « *These policies consolidated a class and racialized vision of national homogeneity* »

n'invalide pas entièrement l'équation. Elle déplace plutôt la question du pouvoir des hommes vers un autre domaine »<sup>(8)</sup> (p. 121).

Le chapitre 4, « *From the Cold War to the Clash of Civilizations* », souligne la translation du concept de laïcité vers ceux de démocratie et de libéralisme, en opposition à l'athéisme soviétique. L'URSS est alors représentée comme l'antithèse de la liberté religieuse des pays occidentaux et chrétiens. Joan W. Scott propose un parallèle entre les discours autour de la liberté religieuse et ceux concernant la liberté entre les sexes, au cours de la guerre froide. « Il a de plus en plus été fait référence à la liberté sexuelle – qui n'était plus une affaire privée – comme un élément fondateur de la démocratie laïque »<sup>(9)</sup> (p. 126). À partir de la fin des années 1980 et des années 1990, de nombreuses institutions internationales défendant les droits des femmes se sont centrées sur les violences faites aux femmes, plus souvent présentées comme la conséquence de leur dépendance que comme sa cause.

La chute du mur de Berlin en 1989 vient, une nouvelle fois, déplacer les lignes discursives autour de la laïcité : l'islam devient alors une menace pour un système à la fois démocratique et chrétien caractérisé par l'émancipation sexuelle (chapitre 5 : « *Sexual emancipation* »). Dans les nouveaux discours autour de la laïcité, liberté religieuse et liberté sexuelle deviennent synonymes : l'émancipation (en particulier celle des femmes) ne peut advenir que par la liberté sexuelle, elle-même garantie par la laïcité. De ce fait, les pays musulmans sont des pays d'oppression, et les croisades morales de dévoilement (*uncovering*) sont justifiées à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales. L'auteure propose ici plusieurs pistes fécondes de réflexion pour penser la relation entre sexualité, religion et émancipation. En s'appuyant sur des travaux anthropologiques menés dans des pays musulmans (notamment ceux de Saba Mahmood, 2009<sup>(10)</sup>), elle interroge les notions de « subjectivation » et d'« agency », ainsi qu'une lecture « occidental-centrée » de l'émancipation. Elle montre de plus que son affirmation ne garantit en rien l'égalité entre les sexes ni les sexualités.

En conclusion, *Sex and secularism* est un ouvrage extrêmement riche, tant dans les nombreuses références utilisées qu'à travers la diversité des terrains abordés. L'auteure invite à repenser le concept de « laïcité » en tant que discours générateur de pouvoir, au sein des nations mais aussi dans les rapports entre elles. C'est bien à l'intersection des rapports de genre, de classe et de race que la relation entre religion, laïcité et nation est repensée. La longue fresque proposée dans l'ouvrage laisse ouvertes plusieurs pistes qu'il serait intéressant de creuser. C'est le cas, notamment, de l'actualité des mouvements anti-genre dans les pays

(8) « [T]he extension of the vote to women did not entirely invalidate the equation. Instead, it simply moved the question of men's power to another plane »

(9) « Sexual freedom – no longer a private matter – was increasingly referred to as a founding premise of secular democracy »

(10) Mahmood Saba, 2009, *Politique de la piété : le féminisme à l'épreuve du renouveau islamique*, Paris, La Découverte.

occidentaux (Kuhar et Paternotte, 2018<sup>(11)</sup>), de la manière dont les femmes musulmanes s'approprient ou se détachent des discours liés à la laïcité, ou de la place des féminismes religieux (De Gasquet, 2019<sup>(12)</sup>).

Marion MAUDET

---

(11) Kuhar Roman, Paternotte David (dir.), 2018, *Campagnes anti-genre en Europe. Des mobilisations contre l'égalité*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

(12) De Gasquet Béatrice, 2019, Quels espaces pour les féminismes religieux ?, *Nouvelles Questions Féministes*, 38(1), p. 18-35.

TISSOT Sylvie, 2018, *Gayfriendly. Acceptation et contrôle de l'homosexualité à Paris et à New York*, Paris, Raisons d'agir, 328 p.

L'ouvrage de Sylvie Tissot est le résultat d'une enquête originale menée auprès des habitant·e·s de deux quartiers qui ont connu une gentrification marquée par la présence d'une forte population gaie (le Marais à Paris)<sup>(1)</sup> ou lesbienne (Park Slope à Brooklyn). La *gayfriendliness* renvoie, d'une part, à un ensemble d'attitudes positives vis-à-vis de l'homosexualité et des personnes gaies et lesbiennes. L'intérêt du livre est de montrer que ces attitudes demeurent ambivalentes et associent l'acceptation au contrôle. Loin d'effacer les hiérarchies entre les sexualités, elles participent à la redéfinition des expressions socialement acceptables et légitimes de l'homosexualité, valorisant notamment ses formes conjugales et familiales.

D'autre part, la *gayfriendliness* est appréhendée comme une norme, promue par un groupe situé en haut de l'espace social : la bourgeoisie progressiste. Ce travail poursuit en effet les recherches menées par l'auteure sur cette fraction des classes supérieures, vivant dans des quartiers aujourd'hui gentrifiés et défendant des positions progressistes, notamment sur les questions de genre et de sexualité<sup>(2)</sup>. Il concourt à montrer que la *gayfriendliness* fonctionne comme une opération de distinction sociale. Elle prend ainsi part à l'habitus de « bons voisins » et permet de pointer l'homophobie supposée des classes populaires (racisées), mais aussi de la grande bourgeoisie conservatrice, comme une « faute de goût » (p. 221).

L'enquête se compose d'observations, d'archives et d'entretiens menés avec 95 habitant·e·s de deux quartiers, dont une majorité d'hétérosexuel·le·s blanc·he·s, propriétaires, avec un haut niveau de diplômes. D'abord, Sylvie Tissot montre que, derrière l'apparente *gayfriendliness* qui règne dans ces quartiers, les rapports à l'homosexualité demeurent hétérogènes. Le premier chapitre s'intéresse notamment au rôle de l'appartenance générationnelle. Pour les habitant·e·s né·e·s entre 1930 et 1955, la visibilité de l'homosexualité suscite toujours des réticences et l'exigence de discrétion reste de mise. La génération suivante (1955-1975) se caractérise par une reconnaissance accrue de l'homosexualité ainsi que des relations plus importantes avec des personnes LGBT+. Pour les plus jeunes (1975-1990), c'est l'indifférence qui domine et qui s'accompagne notamment du fait de ne pas « catégoriser » les personnes en fonction de leur orientation sexuelle. À côté du facteur générationnel, l'auteure montre qu'à l'échelle des parcours de vie peut s'opérer un apprentissage voire une « conversion » à la *gayfriendliness* (p. 47), qui passe notamment par le fait de côtoyer des gays et des lesbiennes et donc de se familiariser avec l'homosexualité, que ce soit dans le cadre professionnel, de la vie de quartier ou, plus encore, lors du « coming out » d'un proche.

Le chapitre 3, consacré aux effets du genre, montre une acceptation plus forte chez les femmes, qui se manifeste par davantage de relations amicales tissées avec

(1) Sur le processus de « gaytrification », voir Giraud C., 2014, *Quartiers gays*, Paris, PUF.

(2) Tissot S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir.

des gays et renvoie à l'une des représentations communes de la *gayfriendliness* : la « fille à pédé » (p. 174). Au-delà de ce constat, l'auteure tente de saisir les logiques sociales à l'œuvre. Derrière les discours sur l'égalité entre hommes et femmes dans le milieu étudié, la répartition des tâches au sein du couple demeure genrée. Le travail du *care* et l'entretien des relations sociales sont majoritairement pris en charge par les femmes, socialisées dès le plus jeune âge à un ethos altruiste. Ce dernier nourrit ainsi une attitude faite d'empathie vis-à-vis des homosexuel-le-s ; la *gayfriendliness* ferait donc partie de leurs prérogatives. L'amitié avec des hommes gays constitue en outre, pour certaines d'entre elles, un moyen de mettre à distance la domination masculine qu'elles associent avant tout à la relation hétérosexuelle. À cela s'ajoute également la difficulté pour les hommes de se « construire une masculinité non-homophobe » (p. 165).

Les effets de la génération et du genre, déjà identifiés dans d'autres études<sup>(3)</sup>, sont ici appréhendés par l'analyse qualitative et croisés avec l'appartenance de classe. On trouve également, au fil de la lecture, d'autres facteurs de la *gayfriendliness*, souvent regroupés sous le terme générique d'« atypiques » : des hétéros perçues comme des « garçons manqués » ou fréquentant des personnes LGBT+ dans leur milieu professionnel (p. 39-45), des trajectoires conjugales et sexuelles « atypiques » (p. 149) pour les femmes divorcées ou encore polyamoureuses, un ethos peu viril chez certains hommes (p. 161)... Autrement dit, la *gayfriendliness* est également expliquée par un éloignement relatif par rapport aux normes dominantes de genre et de sexualité.

Les chapitres 2 et 4 s'attachent à éclairer le socle commun de cette *gayfriendliness*. L'homosexualité est acceptée avant tout quand elle prend la forme du couple monogame ou de la famille homoparentale. Aux États-Unis notamment, de nombreuses institutions de quartier (école, synagogue, coopérative alimentaire, etc.) valorisent la « diversité » et soutiennent le mariage de couples de même sexe ; cela devient une « cause » pour certains « gentrificateurs » hétérosexuels (p. 81-110). Là où le registre juridique lié aux revendications d'égalité des droits et de non-discrimination prévaut à Park Slope, c'est celui de la « liberté sexuelle » qui prédomine dans le Marais. On peut toutefois regretter que l'analyse de ces mobilisations – et plus largement du rapport au politique des enquêté-e-s – ne soit qu'esquissée dans l'ouvrage.

Si la norme *gayfriendly* participe à la banalisation de l'homosexualité, elle génère également des formes de contrôle et d'exclusion à différents niveaux. Dans l'espace public, on encadre sa visibilité, associée au « communautarisme » quand elle est trop forte (p. 244), ou qualifiée de « crado » quand la dimension sexuelle est trop évidente (p. 250). Dans la sphère amicale ensuite, les sociabilités peuvent être mixtes du point de vue de l'orientation sexuelle, tant qu'elles ne le sont pas au regard de la classe : les « bons amis » sont finalement les gays et les lesbiennes qui ont un mode de vie similaire et partagent un même ethos de classe. Ce sont

---

(3) Rault W., 2016, Les attitudes « gayfriendly » en France : entre appartenances sociales, trajectoires familiales et géographies sexuelles, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), p. 38-65.

également celles et ceux qui se conforment aux normes de genre et se tiennent donc à distance de la figure du gay efféminé ou de la lesbienne masculine ; la *gayfriendliness* ne doit pas en effet brouiller les identités de genre. Dans la sphère domestique enfin, on éduque les enfants à la *gayfriendliness* pour transmettre un goût pour la « diversité », tout en redoutant un possible « coming out ». Être *gayfriendly* permet en effet, par bien des aspects, de se dire et se construire comme hétérosexuel·le.

Au total, la volonté d'éclairer la forte ambiguïté qui caractérise cette *gayfriendliness* irrigue l'ensemble de l'ouvrage, avec d'ailleurs quelques redondances. Mais cela n'enlève rien au plaisir de la lecture ni à la justesse des conclusions qui y sont formulées. En plus d'enrichir l'analyse des rapports à l'homosexualité, l'ouvrage de Sylvie Tissot contribue de façon certaine à l'étude des classes sociales contemporaines.

Maialen PAGIUSCO

BERGSTRÖM Marie, PASQUIER Dominique (dir.), 2019, *Genre et internet. Sous les imaginaires, les usages ordinaires*, Reset, Recherches en sciences sociales sur internet, n° 8, 117 p.

Dans les années 1990, Internet enthousiasmait les scientifiques féministes nord-américaines qui pensaient que « la communication à distance permettrait de dissocier le corps physique (mâle/femelle) de l'identité sexuée (homme/femme) et favoriserait par là une « fluidité des identités, remettant en cause la binarité sexuelle » (introduction, p. 2). Vingt-cinq ans plus tard, on peut se demander « comment les pratiques numériques changent ou reproduisent-elles les rapports de genre, c'est-à-dire les pratiques et les principes de différenciation entre femmes et hommes ? ». La réponse à cette question qui ouvre et traverse le dossier coordonné par M. Bergström et D. Pasquier pointe quelques indices de changements, mais surtout l'inertie hétéronormative des usages numériques ordinaires.

Le flirt numérique quotidien des étudiant-e-s américain-e-s impose les codes hétéronormés de la sexualité –hommes entreprenants, femmes réservées–, quelle que soit l'orientation sexuelle des intéressé-e-s. L'intériorisation des normes est puissante, et les entretiens recueillis par D. Pinsky soulignent les tensions entre la maîtrise des codes de communication digitale et le relâchement favorisé par la distance physique. La « double peine » des jeunes femmes –harcelées et stigmatisées si entreprenantes– est reconnue, mais sans réel changement des pratiques. La menace de diffusion publique de photos ou sms au sein de la communauté limite les manifestations agressives de la masculinité, mais elle concerne surtout les filles et bride aussi l'expression de leur sexualité.

L'organisation et le déroulement de tournois de e-sport en réseau local (LAN parties) mettent en scène une masculinité virile, séduisante, performante. J. Chaulet et J. Soler-Benonie observent qu'elle disqualifie les figures de l'homosexuel et du *geek* célibataire, et assigne aux femmes des espaces, des fonctions et des modèles identitaires restreints. Assurant le ravitaillement des équipes et le travail de *care* auprès des joueurs, la présence féminine est aussi la garantie publique de l'identité hétérosexuée des joueurs. Dans cette arène où l'ensemble des activités répondent à une logique hétéronormée et androcentrée, les « gameuses » très minoritaires négocient leur présence en adoptant les rares codes accessibles de l'univers vidéo-ludique : « lolita » ou « garçon manqué ».

Dans l'entreprise de jeux vidéo sud-coréenne étudiée par C. Paberz, le régime de genre qui régit les activités et les relations entre salarié-e-s contredit le fonctionnement démocratique et égalitaire revendiqué. L'organisation révèle un contrôle social sexué généralisé qui assigne les professionnelles aux niveaux inférieurs de qualification, aux statuts précaires et à la fonction « naturelle » de porte-parole des goûts féminins en matière d'amusements vidéo –les vrais jeux sont pour les hommes et celles qui y jouent ne sont plus des femmes. La masculinité du secteur vidéo-ludique cantonne les femmes au rang de sympathiques « anomalies » de passage, réduites à de discrètes protestations devant des avatars en bikini et talons aiguilles.

Grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), le visionnage de vidéos le plus répandu est désormais la consommation pornographique. Sa banalité n'engage pas pour autant les consommateurs/trices (gays, hétéros, trans, bisexuelle et lesbiennes) rencontré·e·s par F. Vörös, à la critique des rapports de genre qu'elle met en scène. Satisfaction, contrôle, distinction et passion : la typologie des plaisirs qui guident les pratiques dévoile des rapports à la pornographie complexes et hétérogènes. Si le rapport passionnel implique une connaissance très pointue des genres, des acteurs et actrices, partagée et débattue entre initié·e·s, l'espace d'échange et de discussion qu'il dessine exclue rapidement les femmes.

Enfin, L. Delias déconstruit le lien établi entre l'âge avancé et l'absence de maîtrise des techniques numériques. La diversité des situations et des degrés d'autonomie numérique des enquêté·e·s issus des classes moyennes et supérieures, apparaît à l'aune des trajectoires professionnelles et familiales et des rapports de sexe qui les ont structurées. Ainsi, l'engagement massif des femmes dans l'administration et le secrétariat, et l'expérience de séparations conjugales ont permis à une partie d'entre elles d'acquérir des compétences numériques et une appétence technique favorables à leur autonomie. L'ordinaire salarial et (ex-)conjugal peut donc parfois produire des bénéfices secondaires sur le long terme... renégociés dans le cadre domestique où le pouvoir économique des hommes peut être décisif pour l'achat et le choix du matériel.

Finalement, la subversion de la binarité sexuelle via internet est très réduite à la lecture de ces travaux qui montrent que les pratiques déployées dans l'univers numérique ne sont pas coupées des espaces sociaux dans lesquels elles s'inscrivent, qu'elles définissent, et où opèrent les rapports de domination. L'enjeu réside dans l'analyse des « sous-espaces » qui rendent compte de rapports moins figés, et dans l'exigence de contextualisation temporelle et sociale des pratiques permettant d'affiner et complexifier les analyses. À bien des égards, les réflexions déployées font écho aux recherches sur la féminisation des bastions professionnels masculins où l'expérience de la minorité implique tensions, ajustements, résistances, transformations et déplacements des repères sexués. Elles encouragent aussi à explorer « l'inversion du genre » (Guichard-Claudic *et al.*, 2008)<sup>(1)</sup> et la place du masculin dans les espaces et les pratiques numériques féminisées, tout comme les espaces qui bouleverseraient en profondeur la binarité et l'hétéronormativité, pour laisser place à la plasticité des identités et des pratiques.

Hélène BRETIN

(1) Guichard-Claudic Y., Kergoat D., Vilbrod A. (dir.), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.



MEIDANI Anastasia, ALESSANDRIN Arnaud (dir.), 2018, *Parcours de santé. Parcours de genre*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 222 p.

Cet ouvrage collectif vise à saisir les interactions entre santé et genre au long de neuf chapitres d'horizons disciplinaires variés. Quel est l'impact de l'état de santé, de la maladie ou encore des catégories biomédicales sur les rôles et les rapports de genre ? Comment le genre conditionne-t-il les attitudes préventives, la perception du risque, le vécu des pathologies ou le rapport aux soins et aux traitements ? Pour répondre à ces questions, l'ouvrage se fonde sur une double ambition développée dans l'introduction par Anastasia Meidani et Arnaud Alessandrin : d'une part, celle de remplacer la pensée essentialiste et binaire, très présente dans l'approche biomédicale, par l'analyse intersectionnelle et dynamique des imbrications entre trajectoires de genre et parcours de santé ; d'autre part, celle de proposer une vision non naturalisante du genre et de la santé, appuyée sur des éclairages thématiques, théoriques, géographiques et disciplinaires diversifiés. En outre, l'introduction revient de manière fort instructive sur les apports et les écueils des différents cadres conceptuels qui ont prévalu au fil du temps et des courants théoriques, dans l'étude des liens entre santé et genre : pensée catégorielle, théorie féministe poststructuraliste, approche relationnelle, analyse intersectionnelle.

L'ouvrage est ensuite organisé en trois grandes parties thématiques, chacune constituée de trois chapitres. La première partie porte sur l'expérience du cancer. Inaugurant cette partie, le texte de Pierre Aiach revient sur ce qu'il est convenu de nommer le *gender paradox* à propos de la mortalité, notamment par cancer, plus faible chez les femmes que chez les hommes, alors qu'elles sont plus nombreuses à être atteintes et que leur position socioéconomique est moins favorable. C'est par l'analyse des conditions sociales, notamment des parcours d'emploi et des dispositions socioculturelles préexistantes aux différences observées face au cancer, que l'auteur propose d'éclairer ce paradoxe apparent. Brigitte Esteve-Bellebeau livre ensuite, à partir d'observations en service de médecine, une réflexion philosophique sur l'identité de genre face aux atteintes du corps provoquées par le cancer et les protocoles de soin. Les ruptures successives dans les représentations de soi en tant que corps sexué sont décrites aux différentes étapes du parcours : lors de l'annonce de la maladie, de sa prise en charge médicale, enfin de la rémission. Cette première partie se termine par un texte sociologique d'Anastasia Meidani qui, sur la base d'observations et d'entretiens en service d'oncologie, montre la force des perceptions sexuées dans le vécu et la prise en charge médicale de la maladie. C'est ainsi, par exemple, que les figures stéréotypées de femmes « épuisées » (par la vie) mais « fortes » face à la maladie, et d'hommes « robustes » (dans la vie) mais « affaiblis » par la maladie contribuent à une prise en charge différenciée des douleurs rapportées par les femmes et les hommes.

La seconde partie traite de la santé reproductive et de la sexualité avec trois chapitres proposant des approches originales. Le premier est consacré à la gestion

des risques repro-toxiques en milieu professionnel. À partir de monographies d'entreprises et d'entretiens sociologiques, Emilie Legrand et Anastasia Meidani expliquent que ces risques, en dehors de la période de la grossesse, sont très largement occultés à tous les niveaux des politiques de prévention. Les salariées elles-mêmes les sous-estiment fortement, ce qui vient nuancer l'idée courante d'une prudence féminine quasi « naturelle » face aux risques pour la santé. L'étude des effets combinés du genre, de l'âge, de la génération mais aussi du statut socioprofessionnel, des enjeux de carrière et de la situation parentale, permet de comprendre l'occultation, voire le déni, de ces risques par les femmes. Les conditions de réalisation de la GPA en Inde sont ensuite analysées par Virginie Rozée à partir d'une enquête ethnographique approfondie. Ce chapitre montre que la pratique de la GPA s'inscrit désormais dans une gestion mondialisée de la capacité reproductive de femmes qui cherchent, par une opportunité financière exceptionnelle, à améliorer leurs conditions de vie. L'approche intersectionnelle éclaire ici les dominations croisées (liées au genre, au statut socioéconomique, à la primauté accordée aux souhaits des parents d'intention et au pouvoir biomédical) auxquelles les gestatrices sont soumises tout au long d'un processus dans lequel elles sont assignées à la place de « corps silencieux ». Cette partie se conclut par un texte d'Anastasia Meidani et Arnaud Alessandrin sur la sexualité après 60 ans. Si la relation des hommes et des femmes à la sexualité converge de plus en plus, les différences de genre en matière de comportements restent notables avec l'avancée en âge.

La dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux corps et au travail de mise en conformité dont ils font l'objet dès lors qu'ils dérogent aux attentes sociales, esthétiques, médicales ou de genre. À travers l'étude des parcours bariatriques et des représentations de l'obésité, Marielle Toulze, sémiologue, dévoile les obstacles que les femmes obèses rencontrent dans leur cheminement vers l'opération, mais aussi les formes de contournement des multiples injonctions normatives et prescriptions médico-diététiques auxquelles elles sont supposées adhérer. Au terme de ce parcours, beaucoup de femmes finissent néanmoins par considérer le recours à l'opération bariatrique comme un échec, révélant un manque de « volonté » à se prendre en main. Dans le chapitre suivant, Alain Giami analyse les enjeux épistémologiques des études sociodémographiques et épidémiologiques menées dans différents pays occidentaux sur les transidentités. Il démontre qu'il est possible d'élaborer des dispositifs méthodologiques qui reflètent l'évolution et la diversification des identifications de genre en tenant compte des formes d'identification proposées par les personnes elles-mêmes. L'ouvrage se termine par une contribution d'Erik Schneider, psychiatre et psychothérapeute, à propos des enfants intersexes. L'auteur y souligne l'impact des normes de genre sur la santé et la prise en charge par le monde médical de ces enfants. À l'opposé des approches « normalisatrices » et d'une psychiatrisation des transidentités, il propose un accompagnement « non suspicieux » des enfants (et des parents) dans leur parcours d'autodétermination.

Pour conclure, l'ouvrage rend compte du dynamisme d'un champ de recherche devenu aujourd'hui foisonnant. Toutefois, la diversité disciplinaire et l'hétérogénéité des thématiques donnent l'impression que l'ensemble manque d'unité, et l'on regrette que la question des appartenances ethno-raciales tout comme celle des migrations ne soient pas davantage abordées. Mais les contributions, qui sont pour beaucoup originales et fondées sur des données de première main, montrent de manière convaincante à quel point les enjeux de genre imprègnent tous les domaines et toutes les étapes des parcours de santé.

Christine HAMELIN

KNIBIEHLER Yvonne, 2019, *Réformer les congés parentaux. Un choix décisif pour une société plus égalitaire* (préface de Geneviève Fraisse), Presses de l'EHESS, Controverses, 168 p.

« La maternité est un fil rouge de sa démarche de pensée » écrit Geneviève Fraisse dans la préface à cet ouvrage de l'historienne féministe Yvonne Knibiehler, présenté comme le bilan de toute une vie de recherche. Aujourd'hui âgée de 98 ans, Y. Knibiehler est une pionnière dans l'analyse de la maternité comme fait social. Au cœur de sa pensée se trouve la défense de la dimension sociale de la maternité comme de la paternité<sup>(1)</sup>. Dans *La révolution maternelle* (1998), elle appelait déjà à vivre la maternité comme une composante de la citoyenneté – tout comme la paternité – car les parents sont responsables d'avoir donné la vie, et donc de l'avenir de l'enfant. L'ambition ici est davantage politique qu'universitaire. Elle mobilise ses réflexions, alimentées par ses travaux historiques et empiriques menés depuis plusieurs décennies, afin de rédiger un véritable manifeste pour une réforme des congés parentaux en France, présentée comme une « opportunité de repenser la relation entre la mère et le père, relation entre parents et enfants, entre vie privée et société » (p. 10) Notons que l'auteure n'est pas la première à réclamer une réforme des congés parentaux. En effet, un rapport du Haut Conseil de la famille de février 2019 critique le système actuel, jugé « bancal, et propose des mesures destinées à y remédier »<sup>(2)</sup>. Cependant le tableau synthétique proposé ici lui donne un intérêt particulier.

L'ouvrage est rédigé en trois parties. La première porte sur les acquis et présente une synthèse de l'histoire des congés de maternité, de paternité et parental en France. La création du congé de maternité en 1909 est un « fait social global », qui a affecté tous les domaines de la vie privée et publique. Ce congé entérine, selon l'auteure, l'idée du travail féminin dans un contexte de développement du productivisme, tandis qu'un siècle plus tard le congé de paternité soulignera l'importance de l'intimité et des valeurs familiales. Quant au congé parental, né dans les années 1970, il affiche un souci d'égalité dans ses objectifs, car partagé entre la mère et le père depuis la réforme de la PreParE en 2014. Cependant, dans les faits, ce congé est loin d'être partagé équitablement entre les parents, ce qu'Y. Knibiehler omet de préciser. De plus, son faible montant n'est pas proportionnel au salaire, fait également omis par l'auteure. Par ailleurs, l'ouvrage fait à peine mention des nombreux travaux qui ont montré les effets négatifs de ce congé – qu'il soit pris à temps plein ou à temps partiel – sur l'éloignement du marché du travail ou sur la carrière des femmes. Enfin, s'il demeure très majoritairement pris par les femmes (près de 96 % des bénéficiaires), il concerne surtout les femmes aux plus faibles revenus lorsqu'il est pris à temps plein, et les classes moyennes (davantage le secteur public) lorsqu'il est pris à

(1) *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, 1980, (avec Catherine Fouquet), édition illustrée Montalba ; *Les pères ont aussi une histoire*, 1982, Hachette Pluriel ; *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, 1987, Hachette, (2017, PUF, Que sais-je ?, n° 3539).

(2) Il prône un allongement du congé de paternité sur un mois, une revalorisation de la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) et le partage du temps partiel entre les parents.

temps partiel. En résumé, la présentation de la réforme aurait été plus claire si les ambiguïtés du dispositif avaient été mieux explicitées.

Dans une deuxième partie, intitulée « Les revendications féministes », Y. Knibiehler en retient quatre : la dénonciation des violences engendrée notamment par l'affaire Weinstein ; la réduction générale du temps de travail ; l'exigence d'égalité entre les femmes et les hommes ; l'amélioration des modes de garde des jeunes enfants. Dans cette partie, elle revient sur la ligne de force de sa pensée, à savoir que le féminisme devrait apprendre à intégrer la question de la maternité et tenir compte du « travail domestique de santé ». Elle est sensible aux violences obstétricales, dénoncées depuis peu, et au droit des femmes d'accoucher chez elles ou d'allaiter au-delà du congé de maternité. Finalement, pour l'auteure, les femmes doivent pouvoir choisir d'être mères, mais aussi de vivre leur maternité comme elles l'entendent. C'est encore à elles que revient l'élevage des enfants, même si les pères réclament certains droits – la garde alternée en cas de séparation, par exemple –, tout en négligeant le plus souvent leurs devoirs. C'est pourquoi la revendication de l'allongement du congé de paternité (dix jours actuellement) passe, selon elle, à côté des principaux enjeux : il enrichirait certes la relation père-enfant, mais ne permettrait pas forcément un partage équitable des tâches, domestiques notamment. L'enjeu est, selon l'auteure, la réhabilitation des tâches à l'intérieur de la famille que pourrait favoriser le congé parental<sup>(3)</sup>, parce qu'il est beaucoup plus long (trois ans) qu'un congé de paternité, et incite à mieux concilier les activités productives et les activités reproductives. Le temps du congé parental pourrait donc servir à apprendre le métier de parent, car élever un enfant nécessite des compétences spécifiques, comme le montre l'existence même de professionnel-le-s de la petite enfance.

Y. Knibiehler souhaite donc que la fonction parentale soit mieux reconnue et valorisée. Cependant, comment faire pour que cette reconnaissance accrue n'aboutisse pas à une pression supplémentaire sur les parents<sup>(4)</sup>. Si le « métier » de parent peut certes permettre la reconnaissance des tâches parentales, ne risque-t-il pas de conduire à élaborer des normes plutôt occidentales, issues des classes moyennes et supérieures ? Enfin, il nous paraît utopique, comme le suggère l'auteure, d'imaginer que les réseaux de parents, dans le cadre des congés parentaux, puissent permettre des rencontres entre parents de milieux et cultures différents.

La troisième partie de l'ouvrage présente les perspectives de réforme des congés parentaux, centrées sur la question de la parentalité. La principale perspective demeure la parentalité positive et bienveillante à laquelle aspirent nombre

---

(3) Le congé parental d'éducation peut être pris par l'un des parents salariés (il faut justifier d'au moins un an d'ancienneté) pendant l'année qui suit une naissance ou une adoption. Il peut être renouvelé jusqu'aux 3 ans de l'enfant, à condition qu'il soit pris au moins un an par chacun des parents. Le contrat de travail est suspendu et le salarié n'est pas rémunéré. Il perçoit une allocation et une prestation versée par la caisse d'allocations familiales.

(4) Voir sur cette question, par exemple, Martin C. (dir.), 2014, *Être un bon parent : une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP.

de parents. Toutefois, cette forme de parentalité ne relève-t-elle pas d'une conception trop centrée encore sur les classes moyennes et supérieures ? Y. Knibiehler est pourtant sensible à la prise en compte des classes populaires, comme le montrent ses références fréquentes aux apports de l'anthropologie et à l'éducation des enfants dans d'autres cultures. Quant à la conclusion, qui invite à l'utopie, elle propose des rites d'accueil pour les jeunes, de nouvelles formes de socialisation pour les aider à grandir, par des cérémonies et des épreuves symboliques, comme autant d'étapes aux différents âges de l'enfance.

Le mérite de cet ouvrage est de nous inviter à réfléchir sur la condition parentale, sur le « choix de devenir parents » et sur les responsabilités auxquelles elle renvoie. Finalement, à partir d'une réforme des congés parentaux, l'auteure dessine une façon de co-construire l'éducation des enfants, articulée à une co-responsabilité entre parents et institutions.

Sandrine DAUPHIN

VERGÈS Françoise, 2019, *Pour un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique, 208 p.

L'ouvrage de Françoise Vergès, *Pour un féminisme décolonial*, débute par la mise en relation de deux évènements de janvier 2018 : la victoire des salariées de l'entreprise Onet suite à une grève historique d'une part, et la publication d'une tribune par quelques femmes célèbres pour défendre « la liberté d'importuner » des hommes d'autre part. Le premier évènement conclut une lutte de longue haleine – 45 jours de grève – de femmes déqualifiées et racisées, qui effectuent le travail de nettoyage dans les gares SNCF. La tribune des femmes « pour la liberté d'importuner » dénonce la « haine des hommes » présente au sein du féminisme et du mouvement féministe #MeToo. Or, « la vie confortable des femmes de la bourgeoisie dans le monde est possible parce que des millions de femmes racisées et exploitées entretiennent ce confort en fabriquant leurs vêtements, en nettoyant leurs maisons et les bureaux où elles travaillent, en s'occupant de leurs enfants, en prenant soin des besoins sexuels de leurs maris, frères, compagnons » (p. 10).

C'est cette division du travail entre femmes, intimement liée à la division Nord-Sud, qui est au centre de la réflexion de Françoise Vergès. Si elle ne remet pas en cause le fait que les hommes sont aussi concernés par ces divisions, elle justifie son choix de se centrer sur le rôle des femmes du Sud pour construire une critique « du capitalisme racial et de l'hétéropatriarcat ». Car le féminisme décolonial prôné dans cet ouvrage invite à penser ensemble patriarcat, État et capital. L'auteur revendique une approche multidimensionnelle (notion proposée par Darren Lenard Hutchinson) qu'elle distingue de l'approche intersectionnelle par le refus de découper race, sexualité et classe en catégories mutuellement exclusives. Elle propose ainsi « une pédagogie décoloniale critique » (p. 33), à l'exemple de l'approche développée dans son ouvrage précédent, *Le ventre des femmes*, qui analysait les avortements et les stérilisations sans consentement réalisés à La Réunion dans les années 1970. Elle y soulignait que ces comportements ne se résumaient pas aux agissements isolés de quelques médecins, mais relevaient d'une politique antinataliste développée par l'État français dans les départements dits « d'outre-mer » visant les femmes pauvres et racisées.

Dans la première partie de l'ouvrage, « Choisir un camp : un féminisme décolonial », Françoise Vergès, après un rapide retour sur sa trajectoire politique et son refus initial du terme « féminisme », affirme la nécessité de se le réapproprié à l'heure où il est accaparé par un « féminisme civilisationnel », ou blanc bourgeois, en lien avec des mouvements réactionnaires et d'extrême-droite ou des mouvements libéraux au service du capitalisme. La portée émancipatrice des luttes des femmes, notamment du Sud, est mise en avant, ainsi que la nécessité de les intégrer aussi bien à l'histoire des femmes qu'à l'histoire des luttes décoloniales et des luttes des esclaves. Le féminisme décolonial est ainsi défini comme un ensemble de « théories et pratiques ancrées dans la conscience d'une expérience profonde, concrète, quotidienne de l'oppression produite par la matrice État, patriarcat et capital, qui fabrique la catégorie « femmes » pour

légitimer des politiques de la reproduction et d'assignation toutes deux racialisées. » (p. 39).

Les pages suivantes sont consacrées à l'analyse du « privilège blanc » chez les femmes occidentales. De larges pans du féminisme occidental s'accommodent ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle de la colonisation, à condition que la mission civilisatrice de celle-ci s'étende aux femmes, notamment par la scolarisation. Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est par la notion d'« empowerment » et la rhétorique des « droits des femmes » que ces rapports se réactualisent. F. Vergès insiste sur le rôle clé des organisations internationales et des gouvernements occidentaux dans la construction d'un féminisme « développementaliste » ou humanitaire, institutionnalisé et dépolitisé qui, à partir des années 1970, tente de se substituer aux mouvements révolutionnaires de libération des femmes.

Dans une seconde partie, elle entend mettre en évidence les contours spécifiques pris au XXI<sup>e</sup> siècle par le féminisme « civilisationnel ». Elle revient ainsi sur les débats autour du foulard islamiste de 1989 et y souligne le rôle de nombreuses femmes et organisations issues des mouvements de libération des femmes des années 1970. L'équivalence revendiquée entre féminisme et laïcité s'inscrit, d'après l'auteur, dans la continuité des discours colonisateurs, mais la question se déplace ici sur le territoire français : il s'agit désormais d'émanciper les jeunes femmes musulmanes de la culture patriarcale portée par leurs pères, leurs frères et leurs maris, et de mesurer leur intégration par leur capacité à se couper de leur famille et de leur communauté. F. Vergès inscrit cette évolution dans un contexte où l'augmentation de l'emploi de femmes cadres s'accompagne d'un développement massif des emplois de service (garde d'enfants, nettoyage) qui repose en grande partie sur l'arrivée d'une main d'œuvre féminine déqualifiée. Elle examine les résurgences d'un discours islamophobe autoproclamé féministe : loi sur le voile en 2004, événements de Cologne en 2015, polémique autour du burkini en 2016. Elle examine ainsi les multiples avatars du féminisme civilisationnel : courant libéral qui psychologise les dominations en entendant « changer les mentalités » ; féminisme d'État qui efface les luttes collectives en les individualisant et en héroïsant certaines figures choisies. Elle n'ignore toutefois pas l'effacement des femmes d'une partie de l'histoire des luttes décoloniales, ce qui justifie la nécessité d'une double inscription – féministe et décoloniale. Dans le sillage, notamment, du *Black Feminism* étatsunien, elle interroge aussi les moyens pour dénoncer le sexisme des hommes noirs et racisés sans verser dans le racisme ou le moralisme.

Dans les dernières pages de l'ouvrage, Françoise Vergès revient à son point de départ : l'industrie du nettoyage et la place prépondérante des femmes migrantes et racisées dans ce secteur d'activité déqualifié. Elle discute les concepts forgés au sein des recherches féministes matérialistes, les notions de travail du *care* et de *caring class*, et propose d'analyser l'industrie du nettoyage comme une pratique de soin au cœur de la « division du propre et du sale fondée sur une division raciale de l'espace urbain et de l'habitat ». En s'appuyant sur les luttes – et les



victoires – des femmes de ce secteur, au Nord comme au Sud, elle propose en conclusion de renouer avec un féminisme qui porte en son sein une transformation radicale de la société.

Lire le court essai de Françoise Vergès dans l'immédiat après-confinement suite à l'épidémie du Covid-19, met en évidence l'importance des problématiques qu'il examine. La place des « invisibles » dans nos sociétés et le caractère essentiel du travail qu'ils accomplissent quotidiennement – nettoyage, soin aux malades, aux enfants, aux personnes âgées, etc. – a été singulièrement mis en lumière par l'épidémie. Le fait que ce travail soit très majoritairement accompli par des femmes, dont une grande part de femmes racisées, et les conséquences politiques qui en découlent, est le constat au départ de cet ouvrage foisonnant, qui mêle analyses historiques, recherches et concepts des sciences sociales, et « projet féministe de politique décoloniale ».

Alice DEBAUCHE